



DELIBERATION n° 07 - 2016
En date du 07 Avril 2016

Portant sur les tarifs des séjours ados pour 2016.

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Just-le-Martel s'est réuni en Mairie le 07 Avril 2016 à 20H00 selon convocation en date du 30 Mars 2016 sous la présidence du Maire Monsieur Joël GARESTIER, Mme Anne Sophie DUBREUIL étant désignée secrétaire de séance.

Sont présents : M. GARESTIER Joël, Maire de Saint Just le Martel.

Mrs HENRY Philippe, GARCIA Jean-Luc, Mmes MANDET Mauricette, JANICOT Marie Claude, AUPETIT-BERTHELEMOT Christelle, Adjoints.

Mmes TOUCAS Hélène, LACORRE Séverine, DUVAL Patricia, BASSALER Virginie, SANCHEZ Marie Hélène, DUBREUIL Anne-Sophie

Mrs VANDENBROUCKE Gérard, PAYRAT Patrice, GLANDUS Bernard, PEAUDECERF Sébastien, GAILLARD André, PAGE Stéphane, Conseillers Municipaux.

Absents : Ayant donné procuration : Mme CARRILLO Martine pouvoir donné à Mme AUPETIT- BERTHELEMOT Christelle, Mme THIBAUD – GUILLON Claude pouvoir donné à Mr GAILLARD André.

- **Absent** : Mme De PAIVA Régine
- **Absents excusés** : Mr Manuel VERGER, Mmes CARRILLO Martine et THIBAUD – GUILLON Claude

Nombre de membres en exercice	23
Nombre de membres présents	19
Nombre de suffrages exprimés	21
Votes pour	21
Vote contre	0
Abstention	0

La Commune organise lors des vacances scolaires d'hiver et d'été, des séjours à destination des ados.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité, aux séjours proposés et fixe les tarifs des participations des familles selon le tableau ci-dessous :

Lieu	Description	Tarif en €
Le Lioran	Séjour ski du 20 au 21 Février 2016	100.00 €
Beaulieu / Dordogne	Séjour été du 11 au 15 Juillet	170.00 €

Fait à Saint-Just-le-Martel
Le 07 Avril 2016

Le Maire,

Joël GARESTIER



Mr le Maire certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif des de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'état.

Publié le 12 Avril 2016

Transmis en préfecture le 12 Avril 2016

